

## La pose de la première pierre

La pose de la première pierre de la Maison de Santé de la Vaunage s'est déroulée mercredi 13 décembre 2017 à partir de 11h15 en présence du Dr Razat, Direction Premier Recours – ARS Occitanie, de Mme Varraut de la CPAM du Gard, du Dr Jean, Président du Conseil de l'Ordre des médecins du Gard, de M. Martinez, Président de la Communauté de Communes de Sommières, de M. Sauzède, Maire de Calvisson, des associés de la Maison de Santé de la Vaunage, représenté par Dr Mathieu Pallancher et de PS Concept, représenté par Francis Piot.

Né de la volonté de praticiens libéraux de la Région Occitanie et de leur rencontre avec un opérateur santé spécialisé dans la conception des Pôles Santé, PS Concept, **le Pôle Santé de la Vaunage a ouvert ses portes au 1<sup>ère</sup> trimestre 2019.** Installé sur un site de 6 000 m<sup>2</sup>, le Pôle Santé de la Vaunage (PSP) compte 3 000 m<sup>2</sup> de locaux et 130 places de parking. Une cinquantaine de professionnels de santé offrent une large gamme de soins paramédicaux, primaires et secondaires à une patientèle locale de 20 000 personnes.

**Le Pôle Santé de la Vaunage regroupe une Maison de Santé Pluri-professionnelle libérale (MSP), une Maison de Santé de Spécialistes (MSS), un cabinet dentaire, un opticien, un audioprothésiste, une pharmacie, un spécialiste du matériel médical et un espace médico-social (assistante sociale, Réseau de soins...).** Il offre de nombreux avantages aux patients : Amplitude des horaires d'ouverture (de 8:00 à 20:00 en semaine et de 8:00 à 12:00 le samedi), stationnement facilité, accessibilité des bâtiments pour les personnes à mobilité réduite, parcours de soins coordonné...

